

2022-05437 - Concours n° 2022-2-RH-IE-1 - Chargé.e du Développement des Ressources Humaines

Niveau de diplôme exigé : Bac + 3 ou équivalent

Fonction : Personnel des fonctions support (IT)

Corps d'accueil : Ingénieur d'Etudes (IE)

Mission confiée

Au sein de la Direction des Ressources Humaines (DRH), le Service Parcours Professionnel a pour mission de répondre à la stratégie d'Inria (et notamment son Contrat d'Objectifs et Performance) en matière de politique RH, dans les domaines du développement professionnel et social :

- Accompagnement des parcours professionnels des agents/agentes et des responsables,
- Qualité de vie au travail,
- Formation,
- Politique handicap,
- Politique sociale, ...

La chargée / Le chargé de développement RH exerce son activité sous l'autorité de la responsable du service.

Elle / Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la ligne RH (services de la DRH et services RH des centres de recherche et du siège) ainsi que les directions fonctionnelles.

Principales activités

Note : Il s'agit ici d'une liste indicative d'activités qui pourra être adaptée aux spécificités de la direction dans le respect de la mission telle que libellée plus haut.

Projets RH transverses

- Développer et améliorer les pratiques, méthodes et outils RH des différentes campagnes.
- Participer et accompagner activement à des projets de développement RH en lien avec les besoins de l'institut.

Développement des compétences et des parcours

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs, procédures et projets RH en lien avec le développement des compétences et des parcours professionnels ;
- Développer des projets visant à favoriser les bonnes pratiques managériales (notamment par le biais de l'école du management et du plan de formation national) et assurer leur mise en œuvre ;
- Accompagner la conduite du changement au sein d'Inria.

Accompagnement des évolutions métiers et des réorganisations

- Contribuer aux échanges avec les centres de recherche et les directions fonctionnelles concernant leurs besoins et les évolutions métiers ;
- Préparer les éléments techniques (cartographie des compétences, référentiels métiers, analyse d'impact...);

Participation à l'élaboration et à la diffusion de la politique de formation d'Inria

Élaboration et mise en œuvre du plan de formation Inria (national et local):

- Recenser et qualifier les demandes de formation ;
- Déployer les formations nationales ;
- Suivre la réalisation du plan de formation d'Inria (calendrier, budget, bilans...)
- Accompagner les centres et plus particulièrement les Service de Ressources Humaines locaux dans l'établissement et la mise en œuvre des plans de formation locaux.

Garantir la qualité des formations et contribuer à la bonne communication.

Assurer une veille réglementaire :

- Réaliser une veille réglementaire et la diffuser auprès des acteurs internes ;
- Se tenir informée / informé des bonnes pratiques en matière de formation ;
- Assurer un rôle de conseil auprès des clients internes (Services RH des centres et du siège, réseau des correspondants formation...);

Compétences

Informations générales

- **Ville :** Le Chesnay
- **Centre Inria :** Siège

A propos d'Inria

Inria est l'institut national de recherche dédié aux sciences et technologies du numérique. Il emploie 2600 personnes. Ses 200 équipes-projets agiles, en général communes avec des partenaires académiques, impliquent plus de 3500 scientifiques pour relever les défis du numérique, souvent à l'interface d'autres disciplines. L'institut fait appel à de nombreux talents dans plus d'une quarantaine de métiers différents. 900 personnels d'appui à la recherche et à l'innovation contribuent à faire émerger et grandir des projets scientifiques ou entrepreneuriaux qui impactent le monde. Inria travaille avec de nombreuses entreprises et a accompagné la création de plus de 180 start-up. L'institut s'efforce ainsi de répondre aux enjeux de la transformation numérique de la science, de la société et de l'économie.

Consignes pour postuler

Sécurité défense :

Ce poste est susceptible d'être affecté dans une zone à régime restrictif (ZRR), telle que définie dans le décret n°2011-1425 relatif à la protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST). L'autorisation d'accès à une zone est délivrée par le chef d'établissement, après avis ministériel favorable, tel que défini dans l'arrêté du 03 juillet 2012, relatif à la PPST. Un avis ministériel défavorable pour un poste affecté dans une ZRR aurait pour conséquence l'annulation du recrutement.

Politique de recrutement :

Dans le cadre de sa politique diversité, tous les postes Inria sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Connaissances :

- Réglementation de la fonction publique d'état, et plus particulièrement des EPST (connaissance générale) ;
- Concepts et méthodes du développement des ressources humaines (connaissance avancée) ;
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (connaissance approfondie) ;
- Ingénierie de la formation professionnelle ;
- Procédures et dispositifs RH de l'établissement (connaissance avancée) ;
- Maîtrise des méthodes de conduite de projet ;
- Langue anglaise : B1 à B2.

Compétences opérationnelles :

- Analyser les parcours, les compétences et les potentiels ;
- Établir un diagnostic ressources humaines et proposer des plans d'actions ;
- Analyser des situations de travail et les organisations ;
- Analyser, traduire et reformuler un besoin utilisateur ;
- Conduire une réunion ;
- Utiliser des outils de pilotage et les logiciels métier ;
- Piloter un projet ;
- Élaborer un cahier des charges.

Compétences personnelles :

- Capacité à communiquer de façon efficace et pertinente ;
- Aptitudes au travail en réseau avec des interlocuteurs multiples (internes, externes) ;
- Capacité d'écoute ;
- Sens de la confidentialité ;
- Capacité d'organisation et de priorisation.

Avantages

- Restauration subventionnée sur place
- Transports publics remboursés partiellement
- Congés: 7 semaines de congés annuels + 10 jours de RTT (base temps plein) + possibilité d'autorisations d'absence exceptionnelle (ex : enfants malades, déménagement)
- Possibilité de télétravail et d'aménagement du temps de travail
- Équipements professionnels à disposition (visioconférence, prêts de matériels informatiques, etc.)
- Prestations sociales, culturelles et sportives (Association de gestion des œuvres sociales d'Inria)